

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Arcachon, le 3 juillet 2013

**VIGILANCE PARTICULIERE SUR LA LEYRE
pour les activités saisonnières et exposées (descentes en canoë et en kayak)**

État des lieux de la situation hydrologique de la Leyre

- La Leyre connaît depuis le mois de mai 2013 une crue exceptionnelle et remarquable par son ampleur et sa durée en raison de la saturation des nappes phréatiques.
- Les niveaux d'eau restent très élevés pour la haute saison
- L'état des lieux à la sortie de l'hiver et avant la crue a mis en évidence la présence d'obstacles majeurs et d'obstructions du chemin d'eau provoqués par les accumulations d'arbres et de branches
- Le chantier d'entretien et de sécurisation du cours d'eau n'a pu être réalisé au printemps 2013 et sont en cours.

Risques

La pratique du canoë et du kayak sur la Leyre présente des risques :

- Risques de coincement dans les obstacles créés par les arbres
- Difficulté de maîtriser sa trajectoire par courant fort et avec des obstacles à répétition
- Difficulté d'intervention rapide des secours dans une vallée très humide
- Risques accentués par l'augmentation de la fréquentation et l'inexpérience des publics.

Compte tenu de cette situation, **la préfecture de la Gironde déconseille fortement la pratique sans encadrement de canoë et de kayak sur la Leyre.**

Elle recommande la pratique de ces activités, encadrée par un professionnel d'un établissement d'activité physique et sportive déclaré « Prestataires d'activité de canoë et de kayak ». La liste des professionnels est disponible auprès de la maison du Parc et des offices de tourisme.

La période de vigilance est maintenue pendant la période de travaux de sécurisation du cours d'eau et tant que les niveaux d'eau restent importants.

Les prestataires d'activités de canoë et de kayak de la vallée sont régulièrement informés de l'avancée des travaux de sécurisation.

Cette vigilance sera levée par une nouvelle note préfectorale.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Constance FABRE
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages